



**HAL**  
open science

## Découverte de trois sépultures datées du néolithique final 2B (épi-ferrières) sur le site de la Condamine VII à Vauvert (Gard) : apports sur les pratiques funéraires d'une période encore mal documentée

Rebecca Fritz, Yaramila Tchérémissinoff, Richard Donat, Richard Pellé,  
Frédérique Robin, Vincent Mourre

### ► To cite this version:

Rebecca Fritz, Yaramila Tchérémissinoff, Richard Donat, Richard Pellé, Frédérique Robin, et al.. Découverte de trois sépultures datées du néolithique final 2B (épi-ferrières) sur le site de la Condamine VII à Vauvert (Gard) : apports sur les pratiques funéraires d'une période encore mal documentée. De la tombe au territoire, Sep 2014, Montpellier, France. pp.477-489. hal-01443808

**HAL Id: hal-01443808**

**<https://hal.science/hal-01443808>**

Submitted on 30 Jan 2017

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## DÉCOUVERTE DE TROIS SÉPULTURES DATÉES DU NÉOLITHIQUE FINAL 2B (ÉPI-FERRIÈRES) SUR LE SITE DE LA CONDAMINE VII À VAUVERT(GARD) :

### APPORTS SUR LES PRATIQUES FUNÉRAIRES D'UNE PÉRIODE ENCORE MAL DOCUMENTÉE



Rebecca FRITZ, Yaramila TCHÉRÉMISSINOFF, Richard DONAT,  
Richard PELLÉ, Frédérique ROBIN, Vincent MOURRE

#### Résumé

La fouille préventive du site de La Condamine VII, réalisée sur la commune de Vauvert dans le Gard, en 2012, a notamment concerné une petite occupation néolithique. Le mobilier céramique et les datations par le radiocarbone permettent de la rapporter plus précisément au Néolithique final 2b (Épi-Ferrières). Parmi les dix-huit fosses reconnues, une aire d'ensilage a été mise en évidence. Certains silos ont été réutilisés comme dépotoirs et trois d'entre eux ont livré des « sépultures » individuelles<sup>1</sup>. Ces aménagements présentent une profondeur conservée conséquente (environ 1 m) et une stratigraphie complexe. La première sépulture se distingue par la présence d'un squelette de bovin presque entier. Il a été recouvert par une banquette de terre crue sur laquelle sont déposés les restes humains. La deuxième comporte un aménagement lithique sommaire essentiellement formé d'une dalle de couverture en calcaire présentant des traces de façonnage. Il pourrait s'agir d'une stèle en réemploi. La dernière, beaucoup plus simple, semble avoir été comblée rapidement après l'inhumation, comme l'indiquent des remontages de tessons issus des couches situées sur et sous le défunt. Les données issues de la fouille de Vauvert permettent d'aborder la question de la gestion des défunts au sein de l'espace domestique. Elles constituent des témoignages encore peu fréquents pour cette période dans la région.

#### Mots-clefs

Languedoc, Néolithique final 2b, Épi-Ferrières, sépultures, stèle gravée, faune, silos, dépotoirs

#### Abstract

A rescue excavation of the site of La Condamine VII was conducted at Vauvert (Gard, France) in 2012. The excavated area included a small Neolithic occupation. The study of the pottery dates the main occupation to the Final Neolithic 2b (Épi-Ferrières). This dating is confirmed by radiocarbon analysis. A storage area was identified among eighteen pits and some of the silos were re-employed as a rubbish dump. Three of the silos were reused as individual graves. These structures are preserved to about 1 m in depth. Their stratigraphic sequences are complex. The first grave yielded an almost complete bovid skeleton. The latter was partially covered by a few mud bricks. The human skeleton was placed above this small structure. The second grave included a rudimentary stone structure: it was covered by a limestone block showing some shaping marks: it is possibly a reused stela. The last grave is the simplest. It seems to have been filled up quickly after the human body was deposited. It was possible to refit pottery fragments coming from the layers situated both above and below the human skeleton. The data from the Vauvert excavation contributes information on the handling of the deceased within the domestic area. This type of evidence is still rare for this period in the south-eastern part of France.

#### Keywords

Languedoc, Final Neolithic 2b, Épi-Ferrières, Graves, Carved Stela, Fauna, Storage Pits, Rubbish Pits

1. Le terme de « sépulture » est employé ici d'une manière neutre, car l'emploi du terme « dépôt humain » aurait généré des confusions avec les autres éléments présents dans les fosses.

## INTRODUCTION

Le site de la Condamine VII est localisé sur la commune de Vauvert, dans le Gard, entre la Petite Camargue et le plateau des Costières (fig. 1). Dans le cadre d'un projet de développement d'une ZAC, il a fait l'objet d'un diagnostic en 2011. Outre une occupation datée du Paléolithique supérieur, déjà connue et en partie fouillée dans les années 1990 et 2000 (Bazile, 2005), des vestiges datant du Néolithique et de la Protohistoire ont été découverts. L'opération de fouille menée en 2012 sous la responsabilité de l'un d'entre nous (V.M.) a porté sur une superficie de 3 839 m<sup>2</sup> et a permis de compléter l'image des occupations qui se sont succédé : une occupation mésolithique ainsi que des aménagements datés de l'Antiquité et de la fin du Moyen Âge ou du début de la Renaissance ont effectivement été mis au jour.

Pour la période néolithique, les principaux résultats correspondent à une concentration de structures en creux essentiellement localisées dans les parties sud et sud-est de l'emprise de fouille. Les aménagements qui les constituent occupent une surface de 1 500 m<sup>2</sup> (54 × 27,30 m) (fig. 2). Il s'agit essentiellement de fosses de stockage.

Dix-sept structures ont été attribuées au Néolithique final 2b (Épi-Ferrières) par l'étude du mobilier céramique. Leur appartenance à cette phase a été confirmée par des datations par le radiocarbone réalisées sur des charbons issus des comblements de trois fosses. Les résultats obtenus placent leurs remplissages dans une fourchette chronologique comprise entre 2900 et 2500 av. J.-C. (dates calibrées à 2 sigmas). Ils se superposent parfaitement

à ceux obtenus pour les Vautes (Saint-Gély-du-Fesc, Hérault), site de référence en Languedoc oriental pour cette phase de transition située entre 2900 et 2600 av. J.-C. (Gascó, 2003, p. 217).

L'un des sept autres aménagements est attribué au Néolithique final 3 (Fontbousse). Sa présence dans l'emprise de fouille traduit une pérennité de l'occupation des lieux au Néolithique. Six autres fosses se rattachent au Néolithique *lato sensu*.

Trois structures de stockage attribuées au Néolithique final 2b ont été réemployées comme sépultures. Elles sont localisées dans la partie sud-est de l'emprise. La fosse 2121 est située à 5 m au sud-ouest de la fosse 2006 et à 25 m à l'ouest de la fosse 1012. Elles sont toutes trois installées dans des silos dont les dimensions varient légèrement et dont les profils sont comparables. Leur fouille a nécessité au moins deux décapages pour le dégagement et le prélèvement assuré par V. Bel (Inrap).

## LES SÉPULTURES

### La sépulture 2006

#### La fosse

La sépulture 2006 est aménagée dans un silo au fond légèrement concave, très renflé à sa base et aux parois assez verticales (fig. 3). Son remplissage comprend une alternance de phases de comblements naturels et anthropiques. Six séquences distinctes s'observent avant le dépôt de l'individu.

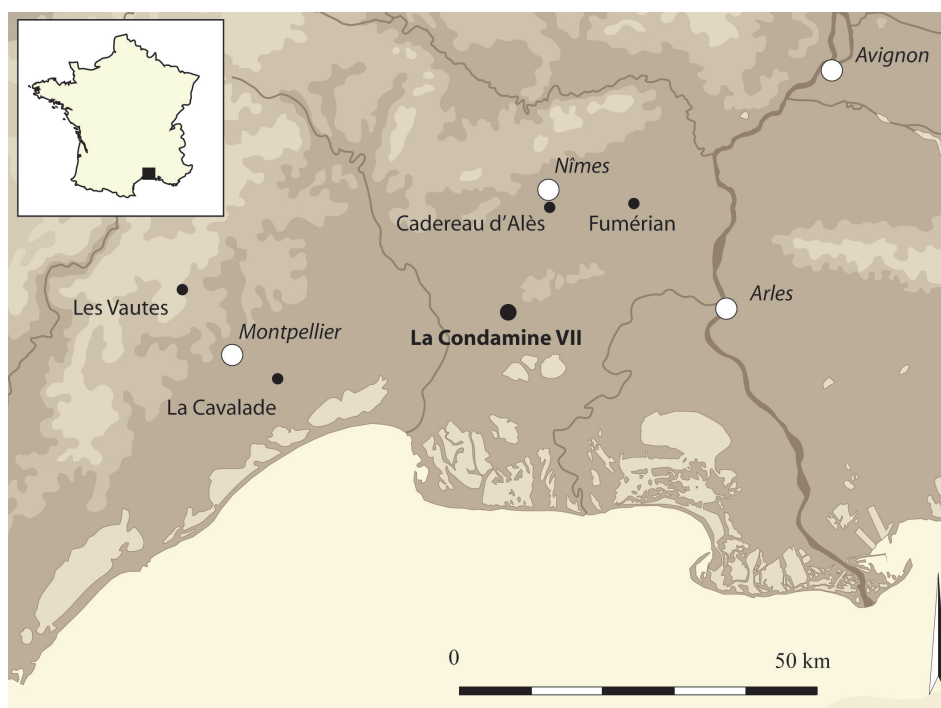


Figure 1 : Carte de localisation du site de La Condamine VII à Vauvert (Gard) et des sites mentionnés dans le texte (V. Mourre, Inrap).

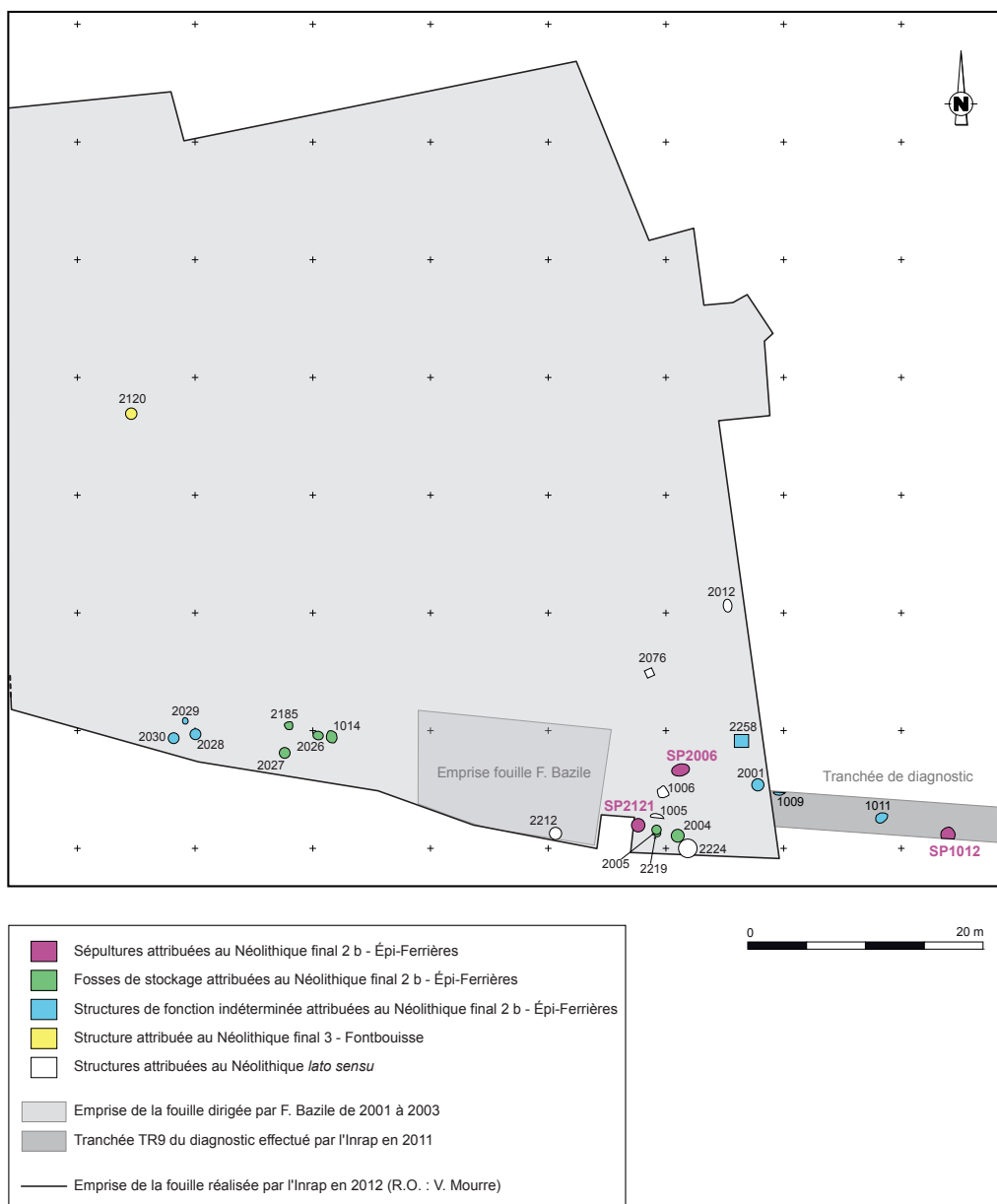


Figure 2 : Plan de localisation des sépultures dans la partie sud-est de l'emprise de fouille, où se concentrent les fosses et silos attribués au Néolithique final 2b (A. Farge, F. Robin, R. Fritz, Inrap).

La première correspond à un phénomène d'effondrement des parois du creusement suite à l'abandon de la structure. Elle est suivie par un apport volontaire de sédiment charbonneux (nivellement ?). Au-dessus se trouve un niveau de blocs calcaires et de galets, dont certains sont chauffés, associés à un pan de vase écrasé. Ces éléments évoquent des rejets domestiques. Ils sont ensuite scellés par un sédiment induré. La quatrième séquence témoigne d'un nouvel épisode d'effondrement en couronne des parois. Dans le creux central ménagé par ce niveau, un bovin adulte a été déposé. Il repose sur son flanc gauche suivant un pendage général sud-ouest/nord-est dont le dénivelé est important. Bien que les os soient en bon état de conservation, certains sont absents. Les ossements les plus bas sont restés relativement connectés et le reste du squelette est en position anatomique cohérente (cf. *infra*).

La sixième séquence correspond à l'aménagement d'une banquette de terre crue faite de matériaux malaxés. Composée de mottes fondues oblongues dont la morphologie initiale pouvait être parallépipédique, elle forme un arc de cercle distant des parois, ouvert au sud-est et à l'est. La largeur et la hauteur des mottes atteignent une quinzaine de centimètres et leurs bases se situent à une altitude assez constante. Elles sont localement en contact direct avec le squelette du bovin. Le dépôt du défunt succède sans doute très rapidement à cette architecture de terre crue (fig. 4 et 5), car les os de ses membres inférieurs sont en appui direct sur cet aménagement.

Deux dernières séquences constituent le colmatage de la fosse après la mise en place du cadavre. La première occupe l'intégralité de la dépression formée par les effondrements de parois précédemment évoqués.



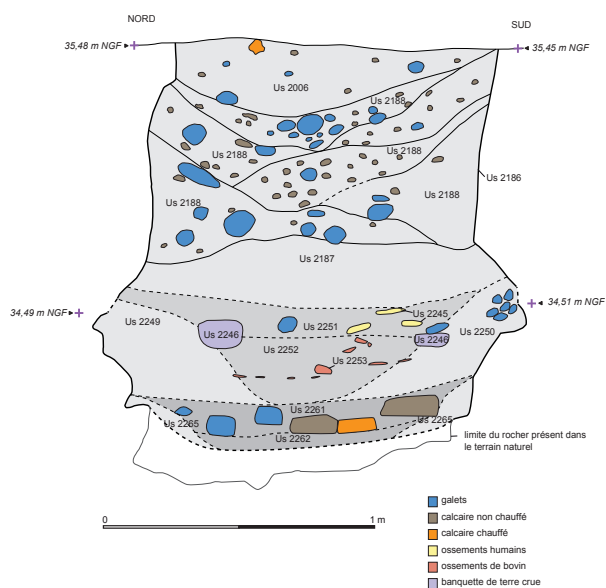


Figure 3 : Coupe stratigraphique de la sépulture 2006 illustrant les différentes séquences du remplissage de la fosse (R. Fritz, F. Robin, Inrap).



Figure 4 : Vue en plan de la sépulture 2006 figurant une partie de la séquence stratigraphique, avec notamment les ossements du bovin recouverts par la banquette en terre crue elle-même surmontée par le dépôt du défunt (R. Fritz, Inrap).

Les sédiments qui la composent se sont infiltrés autour et au-dessous des squelettes. La seconde comprend une succession de niveaux aux pentes variées. La nature de ces couches évoque un remplissage naturel par colluvionement plutôt qu'un rebouchage effectué en vue d'obscure la sépulture.

### Le dépôt de bovin<sup>2</sup>

La sépulture 2006 a livré des ossements appartenant à un squelette de bovin domestique dont l'étude a été

réalisée par V. Forest. Le squelette est presque entier, le bloc crânial faisant entre autre défaut (fig. 6). L'animal est un bovin adulte. Toutes les épiphyses des corps vertébraux sont réalisées. Les usures dentaires indiquent un âge de 4 à 8 ans. Le jeu des quatre incisives correspond à un animal de 7 à 8 ans, qui est l'âge retenu. La conformation des zones pubo-iliaques est de type femelle. La hauteur au garrot de l'animal est de 1,15 m à 1,21 m d'après les coefficients d'estimation pour une femelle. Aucune trace de découpe n'a été repérée sur les nombreuses parcelles de surface osseuse externe préservées.

Globalement, le squelette est en ordre anatomique du thorax à la zone caudale suivant l'axe rachidien. Les régions squelettiques en place indiquent que l'ensemble thoraco-abdominal du cadavre devait être initialement posé sur sa face ventrale et légèrement penché sur son côté gauche qui s'appuyait alors sur la paroi de la fosse en épousant la courbure.

Des perturbations post-dépositionnelles ont été observées. Elles concernent la paroi costale droite, la portion rachidienne centrale ainsi que certains ossements de la partie crâniale (deux premières vertèbres cervicales, septième et dernière vertèbres cervicales, deux premières vertèbres thoraciques, mandibules, membre antérieur droit) qui ont migré caudalement. Il en ressort que le rachis cervical et la totalité de la tête devaient être initialement présents. La découverte *in situ* des deux mandibules, de l'os hyoïde gauche et de la prémolaire 3 maxillaire droite plaident en ce sens si tous ces restes appartiennent au même animal. La disposition des ossements ne permet pas d'imaginer une position initiale de la partie antérieure du corps, tête et cou, qui expliquerait la migration des ossements par de simples mouvements lors d'une décomposition en espace vide. En effet, l'hypothèse d'une tête retournée au-dessus de la zone thoracique, pour expliquer la position des deux mandibules, ne tient pas face à l'insertion de ces deux organes entre l'humérus et le radius-ulna droits, ni à la disjonction des segments de l'appendice antérieur droit. Au contraire, les positions finales de l'os hyoïde gauche et de l'incisive 3 droite qui se situe un peu au nord des phalanges 2 antérieures gauches et sur le même plan, pourraient indiquer que la tête était au-dessus de l'entrée de la poitrine, c'est-à-dire que le cou était relevé le long de la paroi et la tête appuyée sur celle-ci dans le prolongement du cou.

Un cadavre entier de vache a donc été déposé dans la fosse, sur sa face ventrale et appuyé sur la paroi de la fosse par son côté gauche. La décomposition s'est ensuite opérée suffisamment pour que les ailes du sacrum se décrochent des ailes iliaques, que l'articulation de la hanche gauche se luxe, mais pas suffisamment pour que les liens ligamentaires entre le radius-ulna, les os du carpe et le métacarpe aient disparu. Peut-être a-t-elle permis aussi la migration de l'os hyoïde gauche vers la scapula homolatérale, et la chute des incisives sur le fond de la fosse. Ce dernier mouvement implique alors que la décomposition se soit effectuée dans un espace vide.

2. D'après Vianney Forest (INRAP Méditerranée, UMR 5608 TRACES) *in* Mourre et al., 2015.

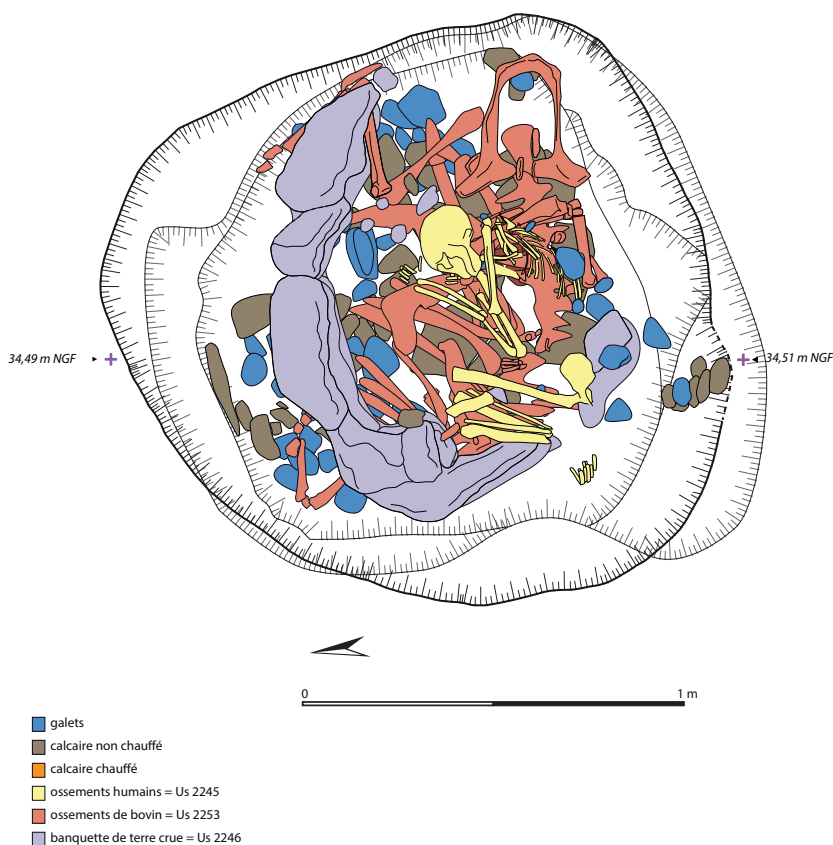


Figure 6 : Vue de détail des restes du bovin déposés dans la sépulture 2006 surmontés par la banquette de terre crue (R. Fritz, Inrap).

Figure 5 : Superposition des différents décapages de la sépulture 2006 figurant une partie de la séquence stratigraphique, avec notamment les ossements du bovin recouverts par la banquette en terre crue elle-même surmontée par le dépôt du défunt (F. Robin, Y. Tchérémissinoff, Inrap).

Un événement a ensuite perturbé l'ordonnement anatomique de la carcasse. Le tri et les déplacements des pièces sont trop artificiels pour que l'agent soit autre que l'homme. Le plus raisonnable est donc d'incriminer l'aménagement de la sépulture humaine.

### Le squelette humain, données biologiques et caractéristiques taphonomiques

La fosse a livré les restes fragmentaires et érodés d'un individu de taille adulte, un adolescent (15-19 ans) ou un adulte (plus de 20 ans), de morphologie gracile. L'état d'usure des surfaces occlusales de l'ensemble des dents (y compris les troisièmes molaires), montrant une exposition plus ou moins complète de la dentine, plaiderait plutôt en faveur d'un individu adulte. Le sexe n'est pas déterminable. Autant que l'on puisse en voir, la pathologie osseuse se résume à une possible fracture de l'extrémité distale du radius gauche (de type Pouteau-Colles). L'état de conservation de la pièce osseuse ne permet cependant pas d'être catégorique. L'examen des dents a par ailleurs révélé la présence d'hypoplasies linéaires de l'émail, intéressant les incisives latérales mandibulaires ainsi que la canine inférieure gauche, chacune portant une hypoplasie.

Le corps a été déposé de manière fléchie à contractée sur le côté droit dans une orientation sud-est/nord-ouest (tête au sud-est). Aucun mobilier n'était associé à ce dépôt. Le squelette est mis à plat, seules les côtes inférieures gauches ont partiellement été retenues dans leur mouvement d'affaissement en même temps qu'elles semblent avoir été un peu contraintes vers l'avant (retenue ou appui postérieur). Dans l'ensemble, les connexions sont préservées, les effets de disjonctions étant surtout induits par les dégradations des épiphyses distales (fig. 4 et 5).

Le crâne - la mandibule est strictement en occlusion - se présente logiquement en vue latérale gauche, face orientée vers l'ouest (nord-ouest). Cependant, il s'est un peu affaissé vers le bas et offre une très légère composante inférieure. L'atlas est d'ailleurs déconnecté à plus de trois centimètres vers le sud, il se présente encore en vue latérale droite. Il est intéressant de constater, à ce sujet, que l'épiphyse distale de l'un des grands os longs du bovin sous-jacent repose partiellement en appui sur la mandibule du défunt.



Les membres supérieurs sont hyper-fléchis, les connexions sont bien maintenues ; seule la relation distale des os de l'avant-bras droit est défectueuse consécutivement à l'appui réalisé par une pierre sous-jacente. Les membres inférieurs sont également hyper-fléchis et les connexions sont globalement préservées. Les métatarsiens encore présents révèlent la contigüité des deux pieds et une dominante d'apparition en vue dorsale. On remarque qu'ils outrepassent nettement l'espace circonscrit par la couronne de terre crue. On mentionnera aussi que de nombreux os de la partie haute du squelette sont en contact direct avec les os du bovin sous-jacent.

Concernant l'analyse dynamique, on peut faire les remarques suivantes. La mise à plat du squelette et les quelques disjonctions observables, notamment le léger mouvement du crâne, plaident plutôt en faveur d'un comblement différé de l'espace sépulcral. Cependant, ce comblement peut avoir été assez rapide lorsque l'on considère la relative retenue des côtes gauches. Il faut donc envisager que le sédiment était peu éloigné du corps et que celui-ci a peut-être juste fait l'objet d'une protection sommaire ou limitée. Enfin, le contact direct entre certains os humains et ceux de la faune sous-jacente trahit, soit une proximité temporelle entre les deux dépôts, soit le maintien d'un espace vide jusqu'à l'aboutissement de la décomposition du bovin et du dépôt de l'humain (c'est d'ailleurs probablement à cette occasion que des prélèvements d'os ont été réalisés). Ainsi, le mouvement du crâne du défunt est sans doute lié à un tassement sous-jacent. Il indique donc que l'espace de dépôt dévolu à l'animal n'était pas encore complètement stabilisé lors de la disjonction atlanto-occipitale de l'homme.

## La sépulture 2121

### La fosse

La deuxième sépulture a été installée dans un silo de morphologie et de dimensions comparables au précédent. Son profil montre un fond concave dont le surcreusement forme une sorte de marche (fig. 7 et 8). La portion inférieure est renflée, puis elle se prolonge par une paroi oblique et peu régulière. Son remplissage se compose d'une succession d'apports naturels et anthropiques.

La première séquence est consécutive à l'abandon de la fosse. Il s'agit d'effondrements de parois qui se sont déposés en couronne sur le pourtour de la structure. Un petit amas de blocs en calcaire local et de galets comble la zone centrale. Ils ne présentent pas d'organisation particulière, mais ont pu servir à niveler le fond. Ils sont recouverts par une couche charbonneuse qui évoque fortement un niveau mis en évidence dans la fosse voisine (2006). Ce sédiment comble les interstices situés entre les éléments lithiques et forme une surface assez plane sur laquelle repose le squelette.

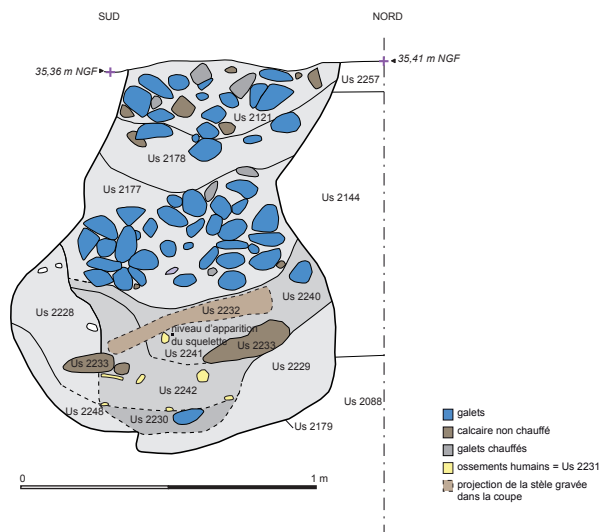


Figure 7 : Coupe stratigraphique de la sépulture 2121 illustrant les différentes séquences du remplissage de la fosse (F. Robin, Inrap).



Figure 8 : Vue en coupe de la sépulture 2121 figurant la position du défunt dans le silo ainsi qu'une partie de l'architecture lithique et l'obstruction de la structure à l'aide de galets (R. Fritz, Inrap).

Le dépôt du défunt constitue la quatrième séquence du remplissage. Cet épisode est aussi matérialisé par la mise en place de blocs de calcaire (fig. 9). Les plus gros éléments se trouvent en périphérie du squelette et

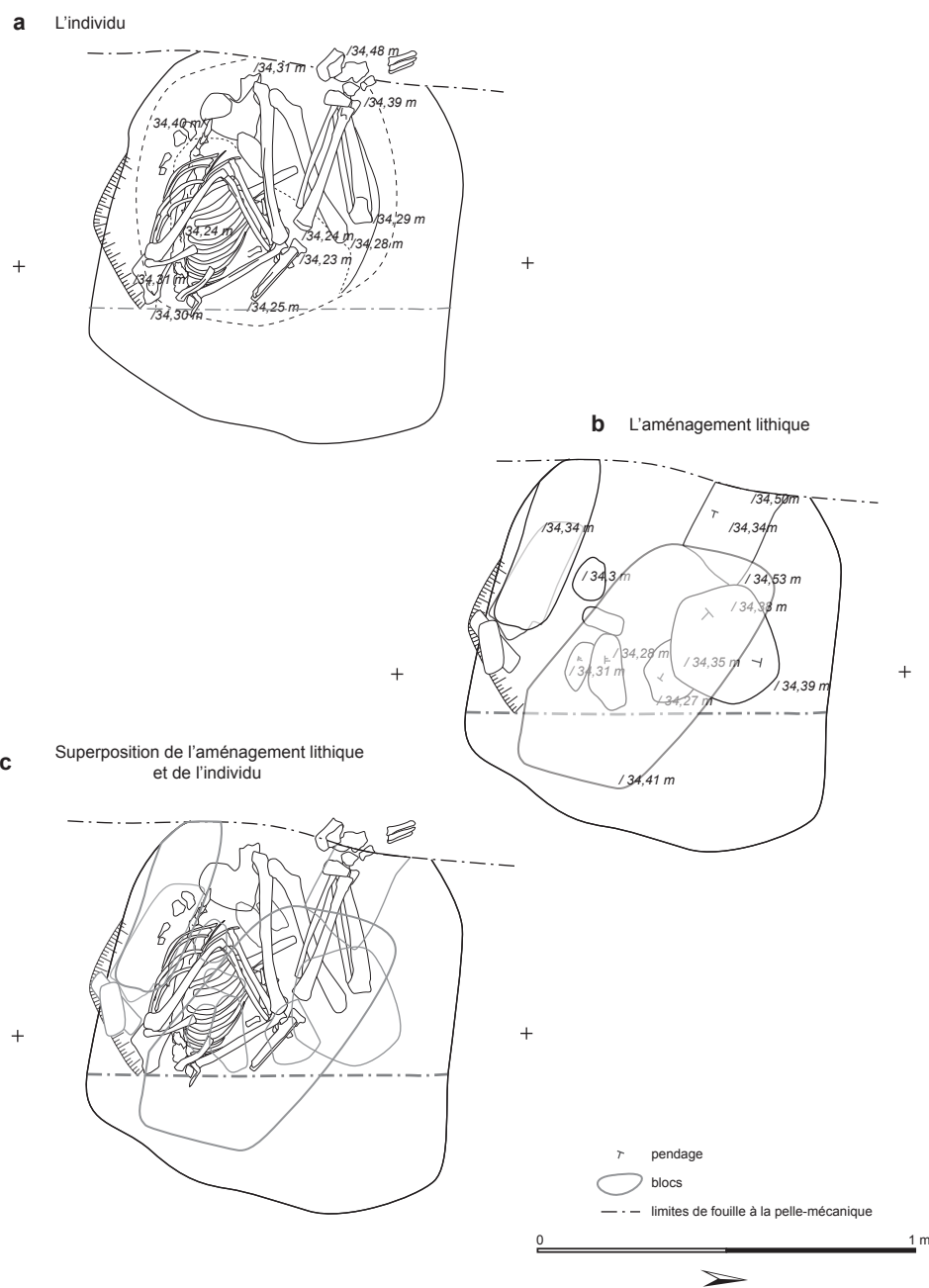


Figure 9 : Plan de la sépulture 2121 figurant la position du squelette dans la fosse (a), la position de l'aménagement lithique (b) et la superposition des deux (c) (Y. Tchérémissinoff, Inrap).

reposit partiellement dessus tandis que les plus petits le recouvrent directement. Ce dispositif est surmonté par une dalle en calcaire qui supporte elle-même un fragment de plus petites dimensions : il est donc possible que le tout forme une sorte de coffrage. La dalle est de forme trapézoïdale. Elle présente un pendage général selon un axe nord-ouest/sud-est. Sa face inférieure, dirigée vers le fond de la fosse, présente une gravure qui occupe les deux tiers de sa surface. De par sa forme et la présence de la gravure, cette dalle est probablement une stèle, ici réemployée en tant que couverture d'un aménagement lithique sommaire (cf. *infra*). Le second élément est une dallette en calcaire à grain fin de forme

presque rectangulaire dont l'un des côtés est pourvu d'une encoche.

Une couche liée à la dégradation de la paroi sud de la fosse succède à ce dispositif. Le fait qu'elle englobe une partie des pierres sous-jacentes indique une mise en place rapide suite à leur installation. Les deux niveaux suivants correspondent à une huitième séquence. Ils recouvrent l'essentiel des ossements humains ainsi que les blocs calcaires. Un nouvel épisode assimilable à un effondrement de la paroi intervient alors dans la moitié nord et les trois dernières séquences conservées concernent une succession de niveaux plus ou moins riches en galets.

### **Le squelette, données biologiques et caractéristiques taphonomiques**

Les restes osseux humains mis au jour dans la fosse 2121 se rapportent à un individu adulte dont le squelette est assez bien représenté, dans la mesure où toutes les régions anatomiques sont figurées, à l'exception notable du bloc craniofacial qui fait défaut. Le squelette, peu robuste, se rapporte à un individu adulte, la maturation osseuse et dentaire étant achevée. L'identité biologique (âge au décès et sexe) n'a cependant pu être établie, en l'absence d'élément discriminant. Les signes pathologiques semblent se résumer à un remodelage mineur de la zone d'insertion du muscle grand pectoral de l'humérus gauche. Toutefois, la destruction de la plupart des surfaces articulaires, appendiculaires comme vertébrales, de même que l'altération des zones d'insertion des enthèses, ont considérablement limité la portée des observations.

L'individu a été installé sur un niveau qui présente une forte déclivité ( $\pm 0,20$  m) du nord-ouest vers le sud-est, dans l'axe sagittal du dépôt (fig. 9). La région du crâne, localisée au sud-est, est donc en net dévers par rapport au secteur des pieds. Il n'y a pas de mobilier en dotation.

Le défunt a été déposé sur le côté droit de manière très fléchi. Le membre supérieur droit est hyper-fléchi, le membre supérieur gauche fléchi dans un angle de  $90^\circ$ . Le membre inférieur droit est hyper-fléchi et le membre inférieur gauche fléchi dans un angle de  $120^\circ$ . Le squelette est incomplètement mis à plat, pourtant les connexions strictes sont inexistantes pour les membres.

Aucun élément de la calvaria n'a été retrouvé, alors que la mandibule demeure en place. Les premières vertèbres cervicales manquent également. Cependant, la fosse ayant été recoupée mécaniquement à cet endroit, il n'est pas possible de démontrer un prélèvement intentionnel de la pièce. La mise à plat du volume thoracique n'est pas totalement aboutie, alors même qu'une dalle concomitante est susceptible d'avoir exercé un appui assez précoce en arrière et sur les côtes droites. Le rachis dans son ensemble présente des connexions strictes.

Le membre supérieur gauche est fléchi dans un angle un peu inférieur à  $90^\circ$ . Les quelques éléments conservés de la main sont dispersés sous l'épiphyse distale du fémur et de l'humérus gauche et les quarts proximaux des os de l'avant-bras droit. Le membre supérieur droit est hyper-fléchi. Les os de l'avant-bras se superposent presque et les quarts distaux de ces pièces ont été détruits lors de la réalisation de la tranchée.

L'os coxal gauche n'est pas conservé. On peut remarquer que l'épiphyse proximale du fémur gauche a une position très haute. Elle repose sur un même plan que le pied gauche, mais à une vingtaine de centimètres en moyenne plus haut que les autres os, y compris l'os coxal

droit qui se trouve presque à l'aplomb. Le fémur est notablement disjoint, ce qui plaide peut-être en faveur de la chute de ce secteur anatomique.

Il convient ici de revenir brièvement sur l'architecture dont a fait l'objet cette sépulture, qui consiste en un aménagement lithique sommaire. Seule une grande dalle sur chant située au sud paraît vraiment relever d'un soin particulier. Sinon, les dalles (finalement peu nombreuses) semblent davantage surmonter le dépôt, le sceller, que le circonscrire. La plus grande dalle présente est probablement une stèle (cf. *infra*).

Concernant l'analyse dynamique on peut faire les remarques suivantes. Le fait de chercher à isoler le défunt à travers un dispositif lithique plaide bien en faveur de la protection de l'espace sépulcral. D'ailleurs, les disjonctions articulaires sont presque systématiques pour les membres et le secteur de la hanche droite a même sans doute effectué une chute de grande amplitude. Paradoxalement, l'épiphyse proximale du fémur gauche a été retenue en élévation et les côtes gauches ne se sont pas totalement affaissées, alors même que la grande dalle méridionale a dû exercer une pression relativement précoce dans ce secteur. Ces faits plaident en faveur d'infiltrations sédimentaires précoces.

### **La stèle gravée**

La dalle issue de la sépulture 2121 est de forme trapézoïdale ( $0,87 \times 0,46 \times 0,15$  m). Le matériau dans lequel elle a été façonnée est une molasse calcaire locale. Sa face orientée vers le haut dans la fosse (face A) est fortement concrétionnée. Les deux faces ainsi que les chants présentent de nombreuses traces de façonnage ou de décor (fig. 10).

Les chants latéraux portent des traces témoignant de la mise en forme du bloc, telles que des enlèvements discontinus de matière par gros éclats. Les extrémités inférieures et supérieures sont brutes d'extraction, hormis la pointe supérieure qui est tronquée, dressée au moyen d'un outil à tranchant plat.

Malgré l'altération et l'épaisse couche de concrétion de la face A, trois catégories de traces ont été identifiées sur l'ensemble de la surface du bloc. La première se rapporte au dressage du bloc qui a certainement été réalisé à l'aide d'un outil tel qu'une hache. La seconde correspond à un piquetage qui forme une sorte de rainure en arc de cercle et qui pourrait constituer une ébauche de décor. La dernière concerne une surface relativement rectangulaire qui porte les stigmates d'un piquetage léger.

La face B permet une lecture plus nette des traces de façonnage du fait de sa meilleure conservation. Des marques de dressage similaires à celles de la face A se retrouvent (fig. 11a). De largeurs identiques, elles ont pu être effectuées avec le même type d'outil. D'autres traces bien plus larges se remarquent. Il s'agit d'une importante série de grandes empreintes parallèles qui couvrent la



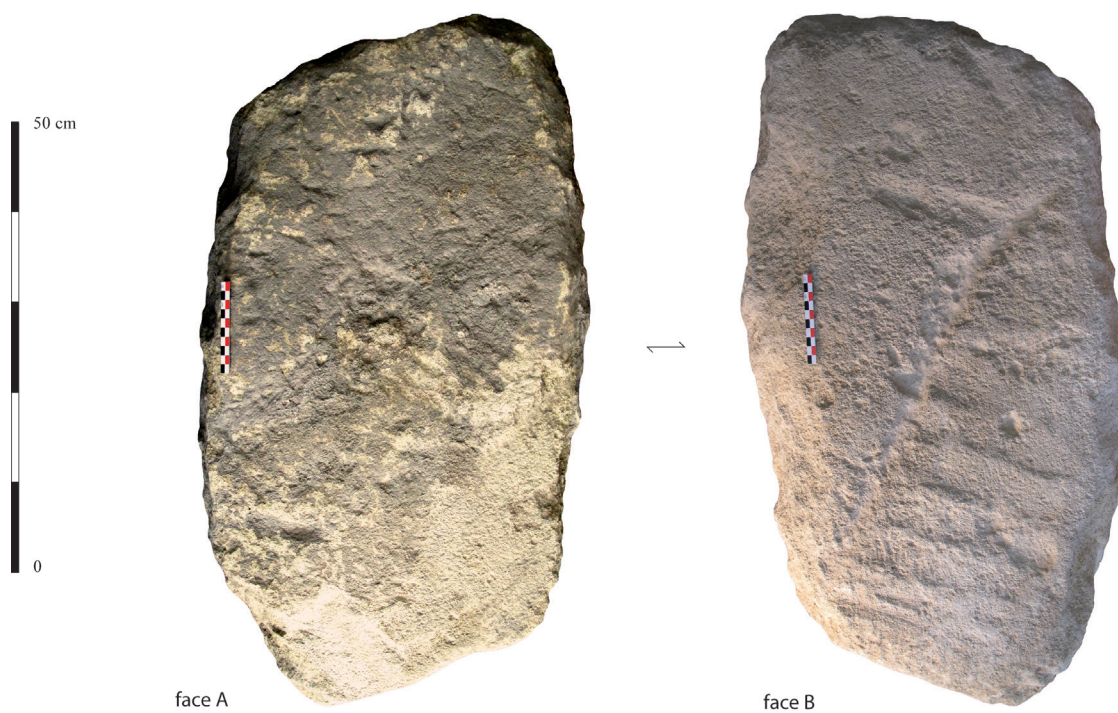


Figure 10 : Vue générale des faces A et B de la stèle gravée qui a servi de dalle de couverture dans la sépulture 2121 (R. Pellé, V. Mourre, Inrap).

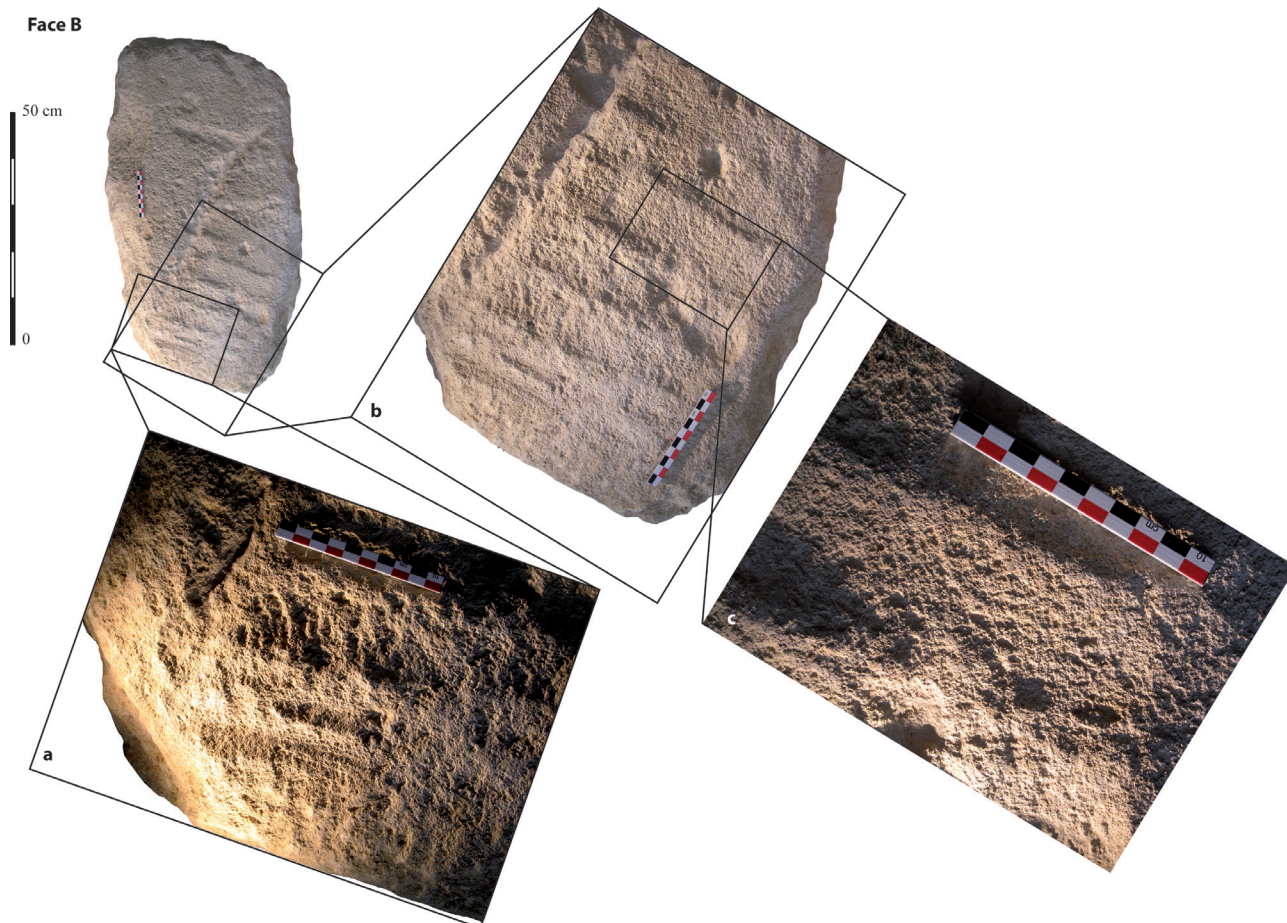


Figure 11 : Vue de la face B de la stèle gravée qui a servi de dalle de couverture dans la sépulture 2121 et détails des différentes traces d'outils (R. Pellé, V. Mourre, Inrap).

moitié du panneau jusqu'à une rainure profonde. Les coups de l'outil sont portés à plat depuis le haut vers le bas de la stèle. L'arrêt du tranchant est bien marqué et de forme légèrement courbe (fig. 11b et 11c). Ces empreintes, qui semblent davantage liées à une rectification de la surface de la roche qu'à un ornement quelconque, sont obtenues probablement au moyen d'une herminette, seul outil à même de créer des marques aussi larges, longues et avec un angle d'approche aussi serré. Le dernier ensemble de traces observables sur cette face est assimilable à un décor. Sous une petite surface parfaitement polie, une longue rainure se dessine. Elle porte nettement les impacts de l'outil appointé qui a servi à la réaliser.

À l'extrémité supérieure de cette rainure, un faible creusement concave se détache sur une longueur restreinte. Il est disposé à 75° par rapport à l'axe de la rainure principale et son extrémité est arrondie. Il semble avoir été creusé avec un outil de type hache, probablement le même que celui utilisé sur la face A. Juste au-dessus de sa pointe, une petite cupule a été façonnée par un outil appointé en quatre impacts.

Les traces observées permettent d'identifier trois types d'outils qui semblent tous être en pierre : la hache, l'herminette et le pic. Les marques de la face A paraissent davantage liées à la mise en forme de la dalle. Celles de la face B peuvent en revanche suggérer la figuration d'une hache ou d'une herminette. Bien qu'il ne s'agisse pas d'une représentation humaine explicite, la figuration d'un outil pourrait en constituer une allégorie (D'Anna, 2002, p. 53 ; Maillé, 2010, p. 6).

## La sépulture 1012

### La fosse

Cette sépulture a été découverte lors du diagnostic réalisé en 2011. La fosse qui la renferme diffère des deux précédentes par sa profondeur conservée légèrement inférieure et par la morphologie de son creusement. Elle possède effectivement un fond plat faiblement convexe et des parois peu bombées en partie inférieure qui se prolongent ensuite presque verticalement (fig. 12). La présence de renforcements aux pieds des parois peut évoquer des sortes de niches prévues pour caler des vases de stockage.

La première grande séquence de son remplissage mêle des phases de comblements naturels et anthropiques, parmi lesquels deux niveaux de rejets domestiques, associant galets, mobilier céramique et quelques silex, se rencontrent. La surface obtenue par cette succession est relativement plane à faiblement concave. Elle a servi de plan de pose pour l'inhumation du défunt.

Le dépôt du cadavre correspond donc à la deuxième séquence. Il est séparé du fond de la structure par une couche d'une trentaine de centimètres d'épaisseur. L'individu est ensuite recouvert par des apports massifs très mélangés provenant de différents points de la surface du creusement. Les couches qui les composent présentent donc des pentes multiples. Conservées sur une épaisseur importante, elles donnent l'impression d'avoir été jetées directement sur le défunt.

Des remontages de céramique provenant des couches situées sur et sous le squelette ont été effectués. Le sédiment d'où les fragments de vase sont issus a donc servi à niveler le fond de la fosse et à recouvrir le dépôt humain. C'est pourquoi les trois séquences du remplissage de la structure (nivellement/inhumation/obstruction) semblent s'être succédé de façon rapprochée dans le temps.

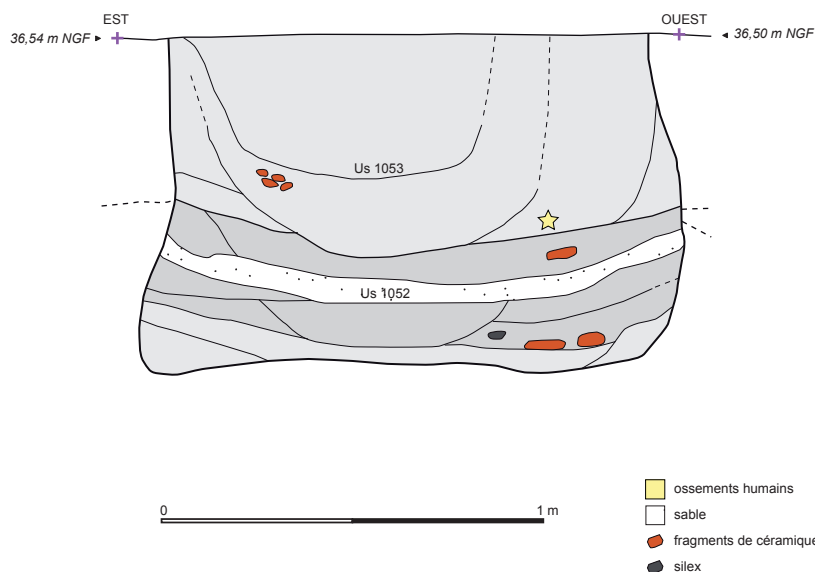


Figure 12 : Coupe stratigraphique de la sépulture 1012 illustrant les trois séquences principales du remplissage de la fosse (F. Robin, Inrap).



### **Le squelette, données biologiques et caractéristiques taphonomiques**

La sépulture 1012 était occupée par les restes fragmentaires et fortement altérés (dissolution) d'un individu de taille adulte, un adolescent (15-19 ans) ou un adulte (plus de 20 ans), comme l'indiquent le format des os ainsi que la maturation dentaire. Autant que l'on puisse en voir, les signes pathologiques se résument à des remodelages osseux au niveau de certaines enthèses appendiculaires, à savoir les zones d'insertion des muscles grand pectoral et deltoïde sur les humérus, et soléaire sur le tibia gauche. La pathologie dentaire consiste en une perte *ante mortem* (première molaire mandibulaire droite) et en la présence d'atteintes carieuses (quatre en tout) affectant la plupart des molaires maxillaires.

L'individu a été disposé sur le côté gauche, dans un axe nord-est/sud-ouest. Les membres sont hyper-fléchis. Le dépôt semble un peu décentré vers le nord, dos à proximité de la paroi (fig. 13).

Le crâne se présente en vue latérale droite, mandibule en connexion et occlusion. Les vertèbres cervicales sont conservées mais le reste du rachis est dissous, hormis quelques fragments de rang indéterminable. La scapula droite, en vue postérieure, est plaquée contre le grill costal. Elle a accompagné le mouvement d'affaissement des côtes tandis que l'humérus a légèrement roulé vers l'avant. Ainsi, l'articulation scapulo-humérale se trouve défaite d'environ 3 cm. La clavicule, en vue latérale, est quasiment verticalisée. La scapula gauche est en vue antérieure. Bien que l'épiphyse distale de l'humérus gauche ne soit pas conservée, il semble que la relation

scapulo-humérale ait été préservée. La clavicule gauche est également verticalisée. Les côtes droites ont quasiment toutes disparu et les côtes gauches sont ouvertes en dominante endothoracique.

Le membre supérieur droit est hyper-fléchi, humérus en vue latéro-postérieure et avant-bras en pronation. Le membre supérieur gauche est en flexion maximale. Les relations des coudes sont maintenues, celles des poignets sont défaites, car les ulnas ont glissé vers l'arrière. Seuls trois métacarpiens de la main droite ont été conservés à proximité de la mandibule. L'os coxal droit, le sacrum et le membre inférieur droit ont été détruits lors du décapage mécanique. L'os coxal gauche est conservé mais il est très altéré. Le membre inférieur gauche est hyper-fléchi sur le côté gauche. L'articulation de la hanche gauche est bien préservée et celle de genou est convenable. Les deux patellas et le pied droit font défaut. Trois métatarsiens du pied gauche sont conservés et apparaissent en vue dorsale.

La position du dépôt est lisible, l'individu a bien été déposé sur le côté gauche, membres supérieurs hyper-fléchis, mains ramenées sous la mandibule, membres inférieurs hyper-fléchis. Le squelette est globalement mis à plat. Le déplacement le plus significatif est celui effectué par l'humérus droit, mais les connexions strictes sont généralement rares. Ces observations plaident en faveur d'un comblement différé de l'espace corporel, mais le dispositif de protection impliqué pourrait avoir été très sommaire et permettre des infiltrations sédimentaires précoces.



Figure 13 : Vue en plan de la sépulture 1012 (J. Grimaud, Inrap).

## ANALYSE DYNAMIQUE ET INTERPRÉTATION DES VESTIGES

Dans chacune des fosses décrites, plusieurs séquences de remplissage ont été mises en évidence attestant ainsi d'une alternance de gestes liés à la sépulture et d'épisodes de comblement. Bien que plusieurs séquences se trouvent représentées, il n'est pas possible d'évaluer le temps écoulé entre chacun des moments observés. Plusieurs scénarios sont donc envisageables.

Les gestes antérieurs au dépôt des individus paraissent liés à un rehaussement et à une préparation de la surface servant de réceptacle au corps. Ils interviennent toujours après une phase de dégradation des parois consécutive à une période d'abandon de la fosse. Dans le cas de la fosse 2121, le creux formé par les effondrements de parois sous-jacents semble partiellement nivelé afin de recevoir le corps. La fosse 1012 a aussi été partiellement rehaussée après une période d'abandon. La grande quantité de matériel retrouvé dans ce remblai évoque cependant un dépotoir. De la même manière que pour les deux autres fosses, dans la structure 2006, une phase d'abandon est suivie par un nivellement du fond avec un comblement dense en éléments détritiques. Sur l'un de ces niveaux, la fosse accueille le dépôt d'un bovin, au sein d'une banquette de terre crue, puis celui d'un cadavre humain. La question de la relation étroite entre ces trois éléments se pose. Il existe cependant une véritable proximité temporelle entre la mise à plat des espaces, car des ossements humains se sont affaissés dans l'espace sous-jacent, parfois en contact avec les restes du bovin. Ce fait trahit, *a minima*, le comblement différé de l'espace dévolu à l'animal. Cette étroite proximité spatiale et temporelle plaide en faveur d'une association des deux cadavres, impliquant par ailleurs des gestes complexes (prélèvement d'os ? cf. *supra*).

Les gestes postérieurs au dépôt humain sont attestés de manière plus ou moins nette dans les trois fosses. Ils paraissent intimement liés à la condamnation définitive des tombes. L'obstruction de la fosse 2121, dont le défunt est recouvert d'un dispositif lithique intégrant une stèle (non-visible), est matérialisée par l'épaisseur de galets qui comble la partie supérieure du creusement. Pour la fosse 1012, les observations effectuées sur le mobilier céramique (recollages entre tessons provenant des couches situées au-dessous et au-dessus de l'inhumation) indiquent bien que le remblaiement a été effectué rapidement après la mise en place du défunt. Dans le cas de la fosse 2006, la nature des sédiments et la morphologie des couches situées dans la partie supérieure du remplissage semblent plutôt indiquer une mise en place naturelle, par coluvionnement. Il paraît pourtant peu probable que la fosse ait pu rester longtemps ouverte après le dépôt du cadavre.

## CARACTÉRISTIQUES TAPHONOMIQUES

Les trois sépultures néolithiques découvertes sur le site de La Condamine VII sont installées dans des silos dont les dimensions varient légèrement. L'analyse de leurs séquences de comblement permet de remarquer certaines caractéristiques communes, plus particulièrement pour les fosses 2006 et 2121.

Les trois individus ne sont pas déposés directement sur le fond du creusement, mais sur une sédimentation préexistante. Une séquence composée de couches variées et aux inclinaisons diverses sépare les défunts des fonds de fosses sur une épaisseur comprise entre 0,30 m et 0,40 m. Ces couches sont de plusieurs ordres : elles peuvent être d'origine naturelle, liées à la dégradation de l'encaissant ou d'origine anthropique, liées à un dépotoir ou peut-être à la préparation de la surface en vue de l'inhumation (rehaussement du niveau de travail de l'officiant).

Concernant les dépôts humains, on remarque également quelques traits généraux redondants. En premier lieu, si la vocation initiale des fosses est domestique et si les défunts sont installés sur des séquences sédimentaires préexistantes, il est toutefois lisible qu'ils ont fait l'objet de dispositions codifiées : il ne s'agit pas de « corps-rejets ».

Les défunts ont été disposés sur le côté droit (2006 et 2121) ou gauche (1012), dans des axes nord-est/sud-ouest (1012 et 2006) ou sud-ouest/nord-est (2121). Dans tous les cas, les modalités de mise à plat des squelettes révèlent la volonté d'isoler les corps des sédiments, ce qui plaide également pour le caractère sépulcral des dépôts. Cependant, les procédures impliquées ont sans doute été assez sommaires, car on observe des indices relatifs à des infiltrations sédimentaires précoces pour les trois squelettes, y compris celui qui a été surmonté d'un dispositif lithique. Pour les fosses 2006 et 2121, il fait peu de doute que les bouchons sédimentaires composés d'une grande part de galets achèvent dans un temps très court les épisodes sépulcraux des silos.

Concernant le cas particulier des restes fauniques de la fosse 2006, il semble peu envisageable que les deux dépôts (parfois en contact direct) puissent relever d'une juxtaposition fortuite. Le principal écueil relatif à l'interprétation d'une volonté d'association est lié à l'évaluation des différents temps séparant les événements. On constatera juste ici que le cadavre du bovin a fait l'objet d'une protection (impliquant notamment de la terre crue) ayant beaucoup différé les infiltrations sédimentaires (comme pour l'homme). Il s'agit d'un geste qui nous paraît plutôt en contradiction avec une procédure sanitaire, ce qui est aussi le cas du prélèvement de pièces particulières (crâne...). Par ailleurs, les contacts sont souvent directs entre les éléments des trois niveaux d'aménagement (faune, bordure en terre, humain). Ainsi, le mouvement du bloc craniofacial de l'homme et un os long du bovin en appui partiel sur sa mandibule, renvoient bien à des espaces vides pérennes et des mouvements de mise à plat concomitants.

## COMMENTAIRES GÉNÉRAUX, COMPARAISONS ET CONCLUSION

Les associations entre sépultures et dépôts fauniques évoquent des contextes chrono-culturels plus anciens relevant de la sphère chasséenne. Dans la région de Montpellier, un élément de comparaison intéressant est montré par la sépulture 62 du site de la Capoulière IV à Mauguio près de Montpellier (Cros *et al.*, 2010). Cette dernière a été installée sur la première séquence de comblement anthropisée d'un silo. L'individu concerné est une femme âgée, ayant peut-être fait l'objet d'une amputation, qui repose dans une position aberrante relevant d'un mouvement secondaire. À ce dépôt est associé un vase en position fonctionnelle. Au même niveau reposent aussi de nombreux restes fauniques, dont un crâne de bovin incomplet sous les pieds. Plus haut ( $\pm 0,20$  à  $0,30$  m ?), à proximité du niveau d'apparition de la fosse, sur son pourtour oriental, est présent un bourrelet annulaire d'argile rouge stérile interprété comme un aménagement supportant un dispositif de fermeture. À ce niveau, se trouve centré un amas composé de « divers os de faune » qui étaient peut-être contenus dans un sac (Cros *et al.*, 2010, p. 78-79). Ce dépôt n'est pas strictement comparable au fait 2006 de la Condamine VII, ne serait-ce qu'en termes de succession stratigraphique, mais les trois occurrences (humain, faune et bourrelet de terre) sont présentes sous la forme d'une mise en scène étagée.

Les sépultures en fosses domestiques s'inscrivent dans une tradition déjà présente localement au Néolithique ancien, majoritaire en Languedoc durant le Néolithique moyen et également dominante durant le Néolithique final des sites de plaines. En termes de références publiées, on peut mentionner le site du Cadereau d'Alès à Nîmes (Hasler et Noret, 2006) qui décline une large gamme d'exemples allant de l'Épicardial jusqu'à la période fontbuxienne. Pour la région de Montpellier, quelques exemples sont également disponibles (Cros *et al.*, 2010). Cette documentation se trouve enrichie par des fouilles récentes (contournement sud de Montpellier), notamment au lieu-dit « La Cavalade ». Il s'agit d'un habitat dont l'occupation couvre en partie la période épi-Ferrières (Néolithique final 2b) et qui a livré une forte variété de dépôts humains en fosses domestiques (Resp. F. Convertini, Inrap : travaux en cours). Pour cette même période, enfin, on peut mentionner le curieux exemple de la structure 2314 du site de Fumérien à Manduel près de Nîmes (Tchéremissinoff *et al.*, en préparation). Il s'agit du dépôt d'un enfant contenu dans une fosse oblongue. Il a été déposé sur un dispositif dallé composite et parallèlement à un petit menhir couché dans la même orientation que lui (apex/tête – base/pieds). Lorsque l'on parcourt plus largement le panorama des sépultures de la plaine en fosses domestiques du Néolithique final, on s'aperçoit que la présence de grandes pierres ou dalles est fréquente. Il s'agit parfois d'éléments d'architectures explicites mais aussi de dispositifs non-fonctionnels dont le sens nous échappe.

## BIBLIOGRAPHIE

- Bazile, F.  
2005 : Le site magdalénien ancien des Piles Loins. Travaux 2001 - 2003, *Bulletin de la société d'étude des sciences naturelles de Nîmes et du Gard*, 65, p. 97-113.
- Cros J.-P., Garnotel A., Jallot L.  
2010 : Des morts dans des structures de stockage : exemples dans la plaine montpelliéraine, in L. Baray, B. Boulestin (dir.), *Morts anormaux et sépultures bizarres. Les dépôts humains en fosses circulaires et en silos du Néolithique à l'âge du fer*, Dijon, *Actes de la II<sup>e</sup> table-ronde interdisciplinaire «Morts anormaux et sépultures bizarres : questions d'interprétation en archéologie funéraire»*, 29 mars - 1er avril 2006, Sens, Éditions EUD, p. 69-96.
- D'Anna A.  
2002 : Statues-menhirs ? Stèles ? Dalles anthropomorphes ? Ou simplement sculptures préhistoriques ?, in A. Philippon (dir.), *Statues-Menhirs : des énigmes de pierre venues du fond des âges*, Rodez, Éditions du Rouergue, p. 52-53.
- Gascó J.  
2003 : Les Vautes et les données du C14 dans le sud de la France, in J. Guilaine, G. Escallon (dir.), *Les Vautes (Saint-Gély du Fesc, Hérault) et la fin du Néolithique en Languedoc oriental*, Toulouse, Archives d'Écologie Préhistorique, (Recherches en Archéologie Préventive II), Centre d'Anthropologie, Institut national de recherches archéologiques préventives, p. 217-225.
- Hasler A., Noret Ch.  
2006 : Habitats et structures funéraires néolithiques sur le tracé du cadereau d'Alès à Nîmes (Gard) : premiers résultats, in P. Fouéré, C. Chevillot, P. Courtaud, O. Ferullo, C. Leroyer (dir.), *Paysages et peuplements. Aspects culturels et archéologiques en France méridionale, Actualité de la Recherche, Actes des 6<sup>e</sup> Rencontres Méridionales de Préhistoire Récente, Périgueux, 14-16 octobre 2004*, Périgueux, ADRAPH, p. 171-190.
- Maillé M.  
2010 : *Hommes et femmes de pierre. Statues menhir du Rouergue et du Haut-Languedoc*, Toulouse, Archives d'Écologie Préhistorique, 538 p.
- Mourre V., Bouchet M., Bousquet J., Bruxelles L., Chardenon N., Chevallier A., Claud É., Donat R., Figueiral I., Forest V., Fritz R., Gafà R., Giraud Th., Pascal Y., Pellé R., Py M., Rochette M., Séjalon P., Tchéremissinoff Y., Wattez J.  
2015 : *ZAC de la Condamine VII (Languedoc-Roussillon, Gard, Vauvert), 17 000 ans de peuplements et d'échanges à Vauvert*, Rapport d'opération de fouille archéologique, Nîmes, INRAP, 4 vol., 779 p.
- Tchéremissinoff Y., Donat R., Hasler A., Grimaud J., Escallon G.  
en préparation : Les sépultures fontbuxiennes du site de Fumérien à Manduel (Nîmes, Gard), *Préhistoires méditerranéennes*, [en ligne].



